

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 14 JUIN 2018

SOMMAIRE

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Prévention - communication

1. *Candidature au Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire*
2. *Etude de réalisation d'un « Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques » (STGDO) sur le territoire du VALTOM*
3. *Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)*
4. *Etude préalable à l'instauration d'une tarification incitative (TI)*

Administration générale

5. *Marchés publics (délégation du Président)*
6. *Conventions (délégation du Président)*
7. *Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)*
8. *Mandat au Centre De Gestion (CDG) pour procéder à la négociation d'un contrat groupe d'assurance statutaire*
9. *Attribution d'un numéro de SIRET spécifique à chaque Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)*

Finances

10. *Délégation au Président : Cession de biens à titre onéreux*
11. *Autorisation de versement d'une retenue de garantie à la société TP Lyaudet*
12. *Compte de gestion 2017*
13. *Compte administratif 2017 (CA 2017)*
14. *Affectation définitive du résultat 2017*
15. *Budget 2018 : Décision Modificative (DM) N° 1*

Traitement - transport

16. *Actualisation de la grille de tarification 2018 valorisation et traitement et des déchets sur les installations du VALTOM*
17. *Etude relative à l'optimisation de l'accueil des Déchets d'Activités Economiques (DAE) et des déchets ménagers sur le territoire du VALTOM*

Questions diverses

18. *Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme (CdG 63)*

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2018

Le **14 juin 2018**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 30 mai 2018

Secrétaire de séance : Michel GONIN

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Présents : Mesdames BONNET Monique, CHASSIN Nicole, IMBAUD Nadine, LEMPEREUR Claire, MAMET Odile, MOULIN Chantal, PRIEUX Nicole.

Messieurs ADENOT Dominique, ALEDO Marcel, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BELLAIGUE Gilles, BŒUF Jean, BONNET Nicolas, CHASSARD Frédéric, CHAUVIN Lionel, DARTOIS Gilles, DAURAT Jean-Claude, DELPOSEN Marc, DEQUAIRE René, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, GONIN Michel, HEBUTERNE Patrick, MAILLARD Guy, MOLINIER Jean-Claude, MULLER Didier, NEUVY Flavien, PRONONCE Hervé.

Pouvoirs : Monsieur POUGET Jacques (à M. DAURAT Jean-Claude).

Excusés : Madame CANALES Marion.

Messieurs BISSIRIEX Thierry, COUTAREL Bernard, MASSEBŒUF Claude, MEALLET Roger Jean, NARANJO Florent.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Prévention - communication

1. Candidature au Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider la démarche et d'autoriser le Président à signer :

- un CODEC unique avec l'ADEME ainsi que tout autre document relatif à la mise en œuvre des modalités de la contractualisation,*
- un CODEC individualisé avec chaque collectivité adhérente.*

2. Etude de réalisation d'un « Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques » (STGDO) sur le territoire du VALTOM

Le comité syndical prend acte du document de synthèse du diagnostic présenté par le bureau d'études et des échéances à venir, et décide, à l'unanimité, de valider les objectifs proposés.

3. Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider les contributions exposées dans la délibération n° 2018.1045.

4. Etude préalable à l'instauration d'une tarification incitative (TI)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- lancer la consultation de l'étude,*
- solliciter les subventions éventuelles, notamment auprès de l'ADEME,*
- signer la convention de refacturation à ses collectivités adhérentes,*
- refacturer aux collectivités concernées les lots les concernant.*

Administration générale

5. Marchés publics (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} février 2018 au 31 mai 2018.

6. Conventions (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste des conventions et des contrats signés par le Président du VALTOM pour la période du 21 février 2018 au 31 mai 2018.

7. Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'instaurer le CIA dans les conditions indiquées dans la délibération n° 2018.1049.

8. Mandat au Centre De Gestion (CDG) pour procéder à la négociation d'un contrat groupe d'assurance statutaire

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président du VALTOM à confier au CDG la négociation des contrats d'assurance groupe à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, tout en se réservant, au vu des conditions proposées, la faculté d'adhérer ou non à ces contrats.

9. Attribution d'un numéro de SIRET spécifique à chaque Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à demander à l'INSEE un numéro SIRET spécifique d'établissement secondaire au plus tard au 1^{er} janvier 2019 pour les ISDND du VALTOM.

Finances

10. Délégation au Président : Cession de biens à titre onéreux

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de donner au Président délégation de compétence et de signature pour décider de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers à titre onéreux jusqu'à 4 600 euros.

11. Autorisation de versement d'une retenue de garantie à la société TP Lyaudet

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à établir un mandat de paiement d'un montant de 2 398,58 € TTC correspondant au montant de la retenue de garantie de 5 % du marché de travaux n° 13 05 012 à l'attention de la société attributaire dudit marché, la société TP LYAUDET demeurant ZA de la Courtine à Puy Laveze (63820).

12. Compte de gestion 2017

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2017 établi par le Receveur.

13. Compte administratif 2017 (CA 2017)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

1- prendre acte de la présentation du compte administratif, lequel se synthétise ainsi :

Résultat de l'exercice 2017 :

	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	59 457 776,84 €	45 376 857,83 €	9 166 423,26 €
Recettes de fonctionnement	59 457 776,84 €	54 543 281,09 €	
Dépenses d'investissement	27 689 337,63 €	16 928 204,12 €	1 746 382,79 €
Recettes d'investissement	27 689 337,63 €	18 674 586,91 €	

Exécution budgétaire 2016 et résultats de clôture :

	Résultat de clôture de l'exercice 2016 (1)	Part affectée à l'investissement 2016 (2)	Résultat de l'exercice 2017 (3)	Résultat de clôture de l'exercice 2017 (1)+(3)-(2)
Investissement	-8 975 589,21 €		1 746 382,79 €	-7 229 206,42 €
Fonctionnement	15 040 206,63 €	10 601 085,73 €	9 166 423,26 €	13 605 544,16 €
TOTAL	6 064 617,42 €	10 601 085,73 €	10 912 806,05 €	6 376 337,74 €

Restes à réaliser (RAR)- Crédits d'investissement à reporter au 31/12/2017 (équilibre BP 2018)	
Section d'investissement - Dépenses	1 423 668,22 €
Section d'investissement - Recettes	0 €
SOLDE	1 423 668,22 €

- 2- constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs du compte administratif avec les indications du compte de gestion,
- 3- reconnaître la sincérité des restes-à-réaliser en dépenses ou en recettes,
- 4- arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

14. Affectation définitive du résultat 2017

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2017.

15. Budget 2018 : Décision Modificative (DM) N° 1

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°1 de 2018.

Traitement - transport

16. Actualisation de la grille de tarification 2018 valorisation et traitement et des déchets sur les installations du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider l'actualisation des tarifs ci-après relatifs aux installations de valorisation et de traitement du VALTOM au titre de l'année 2018.

17. Etude relative à l'optimisation de l'accueil des Déchets d'Activités Economiques (DAE) et des déchets ménagers sur le territoire du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- lancer la consultation de l'étude,
- solliciter les subventions potentielles,
- signer la convention de refacturation aux collectivités adhérentes du VALTOM,
- refacturer les diagnostics de conformités réglementaires des déchèteries aux collectivités concernées sur la base du projet de convention de refacturation jointe à la délibération n° 2018.1059.

Questions diverses

18. Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme (CdG 63)

Le Président, avec l'accord de l'assemblée, retire ce sujet de l'ordre du jour.